

Chanoine Brugière

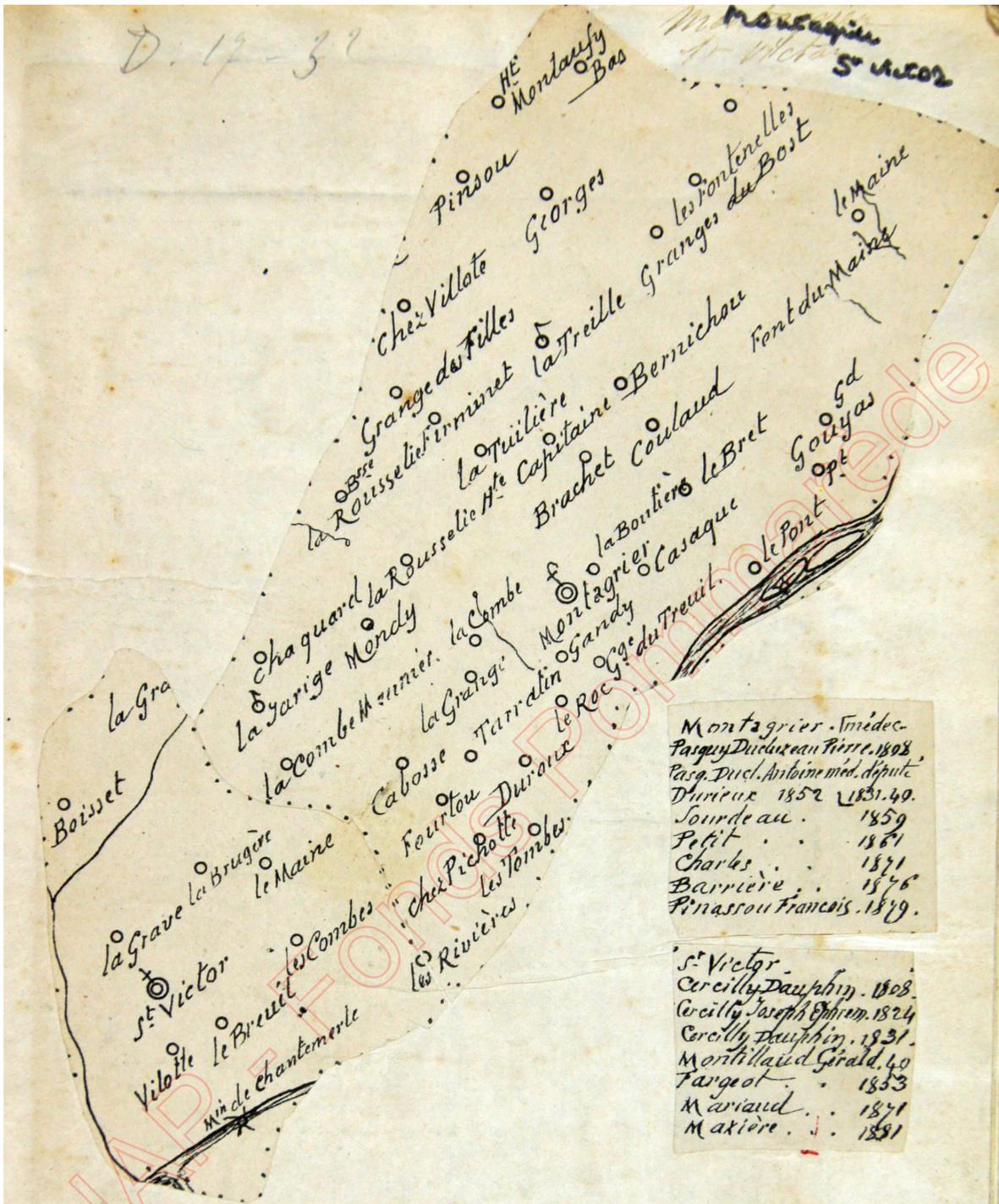
# Montagrier



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède

D. 17-37

M. Mousquin  
St Victor s. a. 1802



Montgrier. Imbec.  
Paugy Ducoux au Pierre. 1808  
Durieux 1852 1851. 40.  
Sourde au. 1859  
Petit. 1861  
Charles. 1831  
Barriere. 1876  
Pinassou Francois. 1819.

St Victor  
Cercilly Dauphin. 1808  
Cercilly Joseph Dauphin. 1824  
Cercilly Dauphin. 1831  
Montillaud Gerald. 40  
Targeot. 1853  
Maviaud. 1871  
Maxiere. 1851

31. g. le Bourg. 48m.	les Fontes du Maine. 35m. 1. Pibloix. 1.
Bernichon. 17m. NE.	7 les Fontanelles. 3NE. 4 Pichet. 1
Bichichier. 1.	1 Fourt. 1.
la Boutiere. 145.	Fourtou. 20.
Brachet. 1NE.	2 Candic. 1250.
le Bret. 15.	2 Georges. 27m. NE.
Cabosse. 70.	3 Gouyas (S. P.). 725. 13
Casaguy. 125.	7 les Granges. 10.
Capitaine. 17m. NE.	7. les Granges du Bost. 1/2 NE.
Chaquard. 17m. ON.	4 Grange des Filles. 21. 1
la Combe. 10N.	1 Grange du Treuil. 145. 1
Combe Chauv. 3/4 NE.	2. la Tarrige. 7m. 1
Combes. 2	3 le Maine. 3/4 NE.
Combe Malinier. 14m. 10	10 M <sup>re</sup> de Salles. 17250.
Coulaud. 1NE.	2 Mondy. 17240.
Durand. 1725.	3 Montausy (H. B.). 34NE. 8
Firminet. 2N.	M <sup>re</sup> du Pont. 725. 6
	les Fontes du Maine. 35m. 1. Pibloix. 1.
	1 Chez Pichotte. 1405. 5
	1 Pinou. 3NE
	1 Puy de Bades. 3
	7 Radout. 3
	les Palous (ou Rion). 205
	2 Rousselle (H. B.). 17m. 4
	Tarratin. 1725.
	2NE. 2
	les Tombes.
	la Truille (H. B.). 17m. 1
	Violetti. 3NE.
	(ou Chez Villote. 3)
	la Renaudie (de G.).
	1 Roc. 3/50
	6 les Rivieres. 2405.

49. Le bourg 22m. Chantemerle (15.) Puy des Combes (1/2)  
 la Bregère (1/2) NE 9 les Combes (15.) C. les Rivières (25.) 9  
 le Boisset (1/2) N. 5. la Grave (1/2) N. 1 Villotte (1/2) S. 6.  
 le Breuil (1/2) SE. 17 le Maine (15.) 7

Montagnier. 800 habitants, 48 maisons au chef-lieu; 300 communicants; 1404 hectares; 113<sup>m</sup> d'altitude; chef-lieu de Canton à 14 Kil. de Ribérac, à 27 Kil. de Périgueux.  
 Sol. Crétacé supérieur. Alluvions modernes. La commune de Montagnier est arrosée au sud par la rivière de Dronne et à l'ouest par le ruisseau de Jaleys. Son territoire produit du froment très renommé pour sa qualité et l'agriculture y est en honneur. Il ne s'y tient point de marchés mais il y a des foires le 2 mai et le lundi après le 27 jore.  
 Dans cette commune les domestiques se louent à la S<sup>t</sup>-Barnabé et sortent à la Nativité. On lit dans les Cahiers des doléances de 1789, « Cette paroisse est composée de monticules séparés par de petits vallons entrecoupés de petits ruisseaux qui se jettent dans la Dronne... elle est bordée au couchant par le ruisseau de Jaleys qui déborde facilement et inonde les champs dont elle entraîne la surface qu'elle rend stérile pendant plusieurs années. Ses coteaux deviennent aussi stériles par la ravine qui enlève journellement la terre et y substitue quantité de pierres et de sable. Elle est dépourvue de tout commerce... Anciennement il y avait un hôpital... dont les revenus on ne sait trop pourquoi furent transférés aux hôpitaux de Périgueux... ont signé Bardy Délégué médecin, Desvignes etc.  
 Origines « Castrum Montagreriium » XI<sup>e</sup> (vie de S<sup>t</sup> Foy de Conques); « Mota de Montagreri » 1150 (Cartul. de Chancelade); « Ecol. de Montagreri » (Pouille du XIII<sup>e</sup>); « Cap. Montagreri » (P. 1382); « Prior. Montis Agrerii » 1293-1379 (Arch. de Pau. Rôle par archidiaconés); « P. Montis Agrerii » 1365 (Exp. Fouage); « Pouille de Montagreri, Brantôme » (Collat.) (Pouille de 1516-1538); « Tr. de Montagreri ad Collat. Abbatis (Brantôme) » (Pancarte de 1556); « Prieuré de Montagreri annexé à la messe conventuelle » (P. 1648); « le prieuré de Montagreri » (Pouille de 1711 et 1713) etc.  
 Titulaire et Patronne: S<sup>t</sup> Madeleine 22 juillet de Montagreri (années 1668 et suiv.) portent « Paroisse de S<sup>t</sup> Marie Madeleine de Montagreri » (Archiv. de la Dord. et du Greffe). La Pouille de 1780 mentionne l'église de S<sup>t</sup> Madeleine de Montagreri (coll.) les Bénédictins de Brantôme il cite aussi le « prieuré de Montagreri ». L'église de Montagreri porte les marques d'une haute antiquité (XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup>). Elle est romane et forme une double croix avec cinq petites absides. Ses dimensions sont de 24 mètres de longueur sur 6 m. de largeur, et 12 vit. à vit. des chapelles. Sûr des chapelles ne date qui du commencement du siècle.

3 fenêtres dans le sanctuaire, plus une plus  
petite au-dessus de celle du milieu, 4 fenêtres  
dans le chœur; une coupole et deux demi-cou-  
poles; l'église est précédée d'un porche.  
Vieux baptistère en forme de clocheton qui a  
du être remarquable autrefois; très beau  
baptistère de forme ronde dont le pied est en  
marbre blanc; il provient de l'ancienne ab-  
baye de Vauclaire. Sur une plaque de mar-  
bre agrippée au mur de l'église inscription  
relative à une fondation pour les pauvres  
(voir plus loin l'origine).  
On remarque dans les fonts baptismaux où elle  
a été déposée, une pierre à peu près carrée,  
mesurant 40 centimètres de hauteur, 42 de  
largeur et 15 d'épaisseur, d'un grand inté-  
rêt archéologique. M. Edmond Sébailant de  
l'Institut, la croit du VII<sup>e</sup> siècle. Elle a beau-  
coup de rapport avec la célèbre pierre de  
Musie départemental portant le nom de  
Saffarius évêque de Périgieux. Sa dessus est en  
relief. C'est un cercle renfermant le monogramme  
du Christ dans les branches duquel  
sont insérées les lettres alpha et oméga. Sur  
plusieurs sarcophages de la France, l'étoile qui  
guide les Mages est représentée par la sorte cle-  
roue gravée en tête de l'inscription de Saffarius  
et qui contient ces signes, tandis que sur une  
frisque des catacombes, le christianisme constanti-  
nien, entouré de même d'un cercle, remplace  
cette étoile dans la même scène. (Bull. arch.  
du Périgord t. VIII p. 407) voy le dessin. (1)  
Deux cloches, l'une datée de 1609, l'autre de  
1842 (?). Cette dernière pèse 2,200 livres. On  
ne la sonne plus depuis que le sacristain  
a été asphixié en la mettant en branle.  
Rituel de M<sup>rs</sup> Machuco de Premeaux (1768).  
Cimetière. Il renferme une belle croix.  
Ancien cimetière dans le jardin de M<sup>me</sup> Dubost.  
Presbytère. (Archiv. de la Dord. série 0)  
Acquisition par la commune d'une mai-  
son et dépendances, du S<sup>r</sup> Charard mo-  
yennant la somme de 7,800 fr. Acte de vente  
du 12 décembre 1842, retenu Durieu notaire.  
Hospice. (Une dame Marie, comtesse de Joy  
de Candale, fonda un hôpital en 1545.)  
(M<sup>r</sup> René Bernaret, Tournees Pastorales. Monta-  
grier p. 74).  
Les archives municipales de Montagnier  
témoignent que vers 1650, Messire Antoine  
d'Aydie, chevalier, vicomte de Ribirac, et  
Renée-Antoinette de Gruel, son épouse, avaient  
fait faire des réparations considérables à  
leur château de Montagnier. Pour dédom-  
mager les trois paroisses de Montagnier,  
Grand Brassac et Saint-Victor, relevant de

leur juridiction, des torts que ces travaux de-  
vaient leur avoir occasionnés, ils donnerent  
aux pauvres 600 livres pour être payées an-  
nuellement et à perpétuité, savoir 300 livres  
pour Montagnier, 180 livres pour Brassac et  
120 livres pour Saint-Victor... Le chevalier d'  
Aydie leur avait créé d'autres rentes foncières  
... dans les premières années qui suivirent sa  
mort, la dame de Gruel, sa veuve, faisait  
crier par trois dimanches, à la porte de l'é-  
glise paroissiale, les rentes affectées aux pau-  
vres. Elles étaient données aux enchères...  
l'adjudication de 1700... donna un prix de  
843 livres 13 sols... Ces rentes cessèrent d'être  
payées à l'époque de la Révolution...  
M. l'abbé Barailler, curé, décéda en 1793  
lequa 500 fr. aux pauvres de la paroisse.  
C'est après le chevalier d'Aydie, le seul bien-  
faiteur dont on nous ait conservé le nom...  
(Extrait de l'ouvrage de M. Pergot: « les Origines  
chrétiennes des hôpitaux... » etc p. 132).  
- (Archiv. de la Dord. B. 1051) 1695-1718. Enre-  
gistrement d'un legs d'une somme de 600 li-  
vres de rente annuelle et perpétuelle par le  
vicomte de Ribérac aux pauvres de ses sei-  
gneuries de Montagnier, Brassac et St-Victor;  
le testateur a exprimé le désir pour que la  
fondation « dura, s'il ce pouvait, jusques à  
la consommation des siècles, qu'elle fut gra-  
vée dans une pièce de marbre qui seroit mise  
attachée, adossée dans le lieu de l'église pa-  
roissiale le plus apparent. »  
S. Montagnier possédait un très ancien prieuré  
de bénédictins dépendant de l'abbaye de  
Brantôme. Bertrand de Got, qui devint pa-  
pe, y envoya ses visiteurs en 1305 (Itinéraire  
de Clément V. Ce prieuré était en ruines av-  
ant la Grande Révolution ainsi que l'établit  
le document suivant: (Archiv. de la Dordog.  
B. 662) 1775. Enquête de commodo et incommodo  
sur la suppression et démolition des maisons  
de la maison du prieuré de la Madeleine de  
Montagnier.  
Seigneurie de Montagnier. (Archiv. de Pau. F. 61A.)  
1290-1297. Hommages rendus à Hélie VII Talley-  
rand, Comte de Périgord par: Hélie Vigouroux,  
seigneur de Bernardens (Bernardières?) et de  
Montagnier...  
Au XIV<sup>e</sup> s. la châtellenie de Montagnier compre-  
ndait 3 paroisses: Montagnier, Grand Brassac  
et St-Victor (Leip. Châtell. t. 88, 1365).  
Le château de Montagnier dont il ne reste que  
les offices appartint successivement aux fa-  
milles d'Albret, de Joy de Candale, d'Aydie  
et de Rastignac.  
Voir la prise de possession du château de

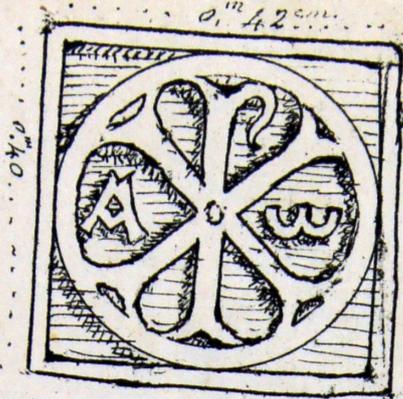
Montagnier par le Marquis de Rastignac (1753-1755. Autogr. f. n. d. 16.)

- Henri de Raymond seigneur de Vignères Grand-père et conseiller de Montagnier y habitant (Je pense d'après le classement de la note, XVII<sup>e</sup>.) (Archiv. de la Dord. B. 533.) 1760: Procès-verbal de l'état du château et des autres biens et bâtiments dépendant des terres de Montagnier et Epeluche.

Rôle des tailles du bourg et paroisse de Montagnier pour l'année 1658. M. Dujarric-Descombes fait hommage du document à la Société Archéol. (Bulletin VII. 432.)

Chapelles. Sous Louis XIII, un de ses Chambellans, le vicomte d'Aydie voulant reconstruire le château de Montagnier et faire disparaître l'église paroissiale qui se trouvait au centre du vieux château féodal fit l'acquisition du monastère et le céda à la paroisse. L'église étant trop éloignée pour les offices de la semaine on fit construire au chef-lieu une vaste chapelle qui tomba en ruines quelques années avant la Révolution (la chapelle de St Georges)

A l'une des extrémités du bourg existe la chapelle de St Sicaire à laquelle on se rend en pèlerinage le 2 mai. On y vient surtout demander la guérison des maladies de la langue pour les enfants auxquels on fait lire des Evangiles. On y demande des messes en l'honneur de St Sicaire. Dans cette même chapelle est la dévotion à St<sup>e</sup> Ruffine, vierge et martyre à Séville, en Espagne (19 juillet). On y fait bénir du vin pour les malades (R. P. Charles, Tit. et P. p. 253). Dans la façade de la chapelle de St Sicaire on voit encastrée une statue équestre de St Georges terrassant un dragon. Cette statue est en pierre et appartenait à une ancienne chapelle dédiée à St Georges. Deux chapelles avaient été successivement dédiées à St Georges sur le territoire de Montagnier. La première, nous a appris M. Dujarric, était située dans les précepteurs du château. Ruinée à cause des guerres, elle fut supprimée pour fortifier la place. En dédommagement Marie de Foix de Candalle, vicomtesse de Ribérac, en fit élever une seconde, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci confrontait du côté nord à la grande rue du bourg allant de la porte Viridelle qui subsiste encore, à la porte Clapartix, aujourd'hui démolie. Par un bonheur insigne, le bar-relief a échappé à la dispersion des pierres de ces deux chapelles. Il occupe actuellement le côté gauche de la chapelle Saint-Sicaire... A droite, et lui faisant pendant, se trouve une statue également très ancienne de Sainte Ruffine, patronne de Montagnier (Bull. archéol. X. 161) (St<sup>e</sup> Ruffine n'est pas la patronne, c'est St<sup>e</sup> Madeleine).



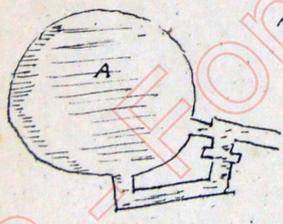
Pierre antique  
de l'église de  
Montagnier.  
(Dordogne)  
— vi<sup>e</sup> siècle. —

Le Musée départe-  
mental transformé  
en moule de  
cette pierre.

2. Il y avait dans le bourg de Montagnier une  
église de S<sup>t</sup> Côme et S<sup>t</sup> Damien que le R. P. Charles  
Evoit avoir été autrefois l'église paroissiale.  
Cures de Montagnier.  
Jean Moulin 1532 Poughol vic. 1703. 23. Baralier. 1750. 92.  
Mortoux. 1668. 80. Brouse. 1723. 24. P. Chanard Sachau-  
Péfaux. 1680. 106. Étienne Recoll. class. vie. Sacharnie. 1803. 39.  
La Recendie vic. Brouse. 1724. 48. Deguiral. 1839. 71.  
Bergoin. 1708. 23. Bergoin. 1748. 50. Rousseau de la Farge. 1789.  
Jean Moulin ou Du Moulin est cité comme  
témoin dans le testament de Jean de Bourdeille.  
M. Chanard Sachaume vixit en Espagne en 93.  
— M<sup>r</sup>. Durieu de Mondy recéla pendant la  
Révolution M<sup>r</sup>. l'Abbé Dumaine  
S. (Archiv. de la Dord. B. 312) 1720. R. P. Dom Ni-  
colas Desperroys, pourvu de prieuré simple et  
régulier de Sainte-Madeleine de Montagnier  
et de son annexe Saint-Victor.  
(Archiv. ibid. B. 388) 1733. 1734. Dom Antoine-  
René Chabot, prêtre religieux profès de la Con-  
grégation de S<sup>t</sup> Maur o. s. B. prieur de l'abbaye  
de S<sup>t</sup> Pierre de Flavigny, prieur titulaire  
du prieuré régulier de S<sup>t</sup> Madeleine de Mon-  
tagnier fait déclarer au greffe de la sénéchaus-  
sée qu'il est allé faire sa résidence par ordre  
de ses supérieurs dans la susdite abbaye de  
S<sup>t</sup> Pierre de Flavigny.  
(Archiv. ibid. B. 423) 1738. 1741. Il déclare...  
qu'il va demeurer dans le monastère de la S<sup>t</sup>  
Trinité de Vendôme, généralité d'Orléans.  
(Archiv. ibid. B. 686) 1778. Dom Louis Rambaud  
prieur titulaire de S<sup>t</sup> Madeleine de Montagnier  
déclare changer de résidence  
(Fonds Lespine t. 52, p. 88. Plusieurs pièces en la-  
tin extraites du Trésor des Chartes, p. 92, 95.  
Donation faite à l'abbaye de Chancelade  
par Hélie de Bernard et sa femme dans la-  
quelle il donne pour caution des deus de  
Montagnier.

l' TRANSACTION entre Hélie Tabayrand et Elie Vi-  
 goureau d'une part et Etier Sauxet d'une  
 autre pour la terre de Montagrier (Ibid.).  
 On rapporte que du temps d'Arnould de Villebois,  
 évêque de Périgueux, il se passa à Montagrier un  
 événement miraculeux (1014-1044). Un puis-  
 sant seigneur nommé Hélie, habitant le châ-  
 teau de Montagrier désirait vivement être  
 père. Ayant fait un pèlerinage au lieu où  
 étaient conservées les reliques de St Foi, ses  
 vœux furent exaucés, il obtint deux en-  
 fants qu'il appelait les enfants de St Foi.  
 Il doutait si peu de les avoir obtenus par  
 l'intercession de cette sainte que pour en don-  
 ner la preuve, il les faisait passer par un  
 grand feu, pieds-nus sans qu'ils en res-  
 sentissent aucun mal. Il lui vint en esprit  
 de conduire ses enfants en pèlerinage à St  
 Foi comme à leur mère. Malgré toutes sor-  
 tes de remontrances de la part de sa femme  
 et des gens de sa maison, il mit à exécution  
 son dessein. L'hiver était rigoureux et les fleu-  
 ves avaient débordés, mais rien n'arrêta cet  
 homme de foi, il partit avec ses enfants jus-  
 qu'à l'église de la sainte et après avoir  
 échappé à mille dangers, les ramena jo-  
 yeux chez lui. Il se fait un livre de Bernard le  
 scolastique qui fit le Livre des Miracles de St  
 Foi vers cette époque. (Je ne connais pas le  
 texte. Voir les Bollandistes, le R.P. Charles Titul.  
 et Patr., et le Journal le Périgord 8 nov. 1884).  
 - Dévotion à St Côme.

Vœu du 8 juin contre la grêle.  
 Notes relatives à Montagrier. Voir la Table Analyti-  
 que du Bulletin Archéol. par M. Dujarric-Descombes



A. Cloison de la maison  
 Pinasseau à Montagrier.

Voir le Bull. Archéologique  
 du Périgord t. 2, p. 39, 40.  
 - Four à tuiles romaines  
 voir le Bulletin. VIII. 100.

(Bull. A. de la Société hist. et arch. du Périg. IX. 439)  
 « M. Dujarric-Descombes montre à l'assemblée  
 une double photographie, obtenue par son con-  
 frère notaire à Montagrier, représentant d'un  
 côté l'église bénédictine des chifliers de can-  
 ton, et de l'autre, la façade de la chapelle  
 votive de saint-Sédur, dans la même loca-  
 lité. ... » (Voir à Montagrier M. le notaire) ...

Montagnier, a Montem agricum n. Le prieur du  
Vigeois parle de Montagnier à propos des bour-  
geois de la Souterraine qui refusaient de payer  
les redevances aux moines, du lieu, en 1081.  
(Dessalles, Hist. du Périgord, I, p. 175)  
Montagnier (Ibid. p. 50) Le comte de Perigord  
décide en dernier ressort que tous les  
fiefs et hommages appartiennent à Helie  
Falegrand et la juridiction entière, ou haute  
et basse justice aux habitants de Monta-  
gnier (en 1283).

Saint-Victor. 350 habitants, 22 maisons au bourg;  
120 communicants (30 h.); 512 hectares; 124<sup>m</sup>  
164<sup>m</sup> altitude; à 5K de Montagnier; 9K de Ri-  
bérac; 31K de Périgueux.  
Revenus de la commune en 1884: 29,99 X 40.  
Revenus de la fabrique en 1881: 101<sup>fr</sup> (ard. 90<sup>fr</sup>)  
Sol: Crétacé supérieur.  
Une partie de cette commune est en plaine,  
l'autre sur un coteau. Elle est arrosée par  
la Dronne et par le ruisseau de Falaise ou Galot  
(qui a pour affluent le petit ruisseau des Ver-  
gues). Le sol est calcaire friable, le tir est  
assez bon mais parfois épaissi par les brouil-  
lards ce qui provient de l'exhalaison des eaux qui  
baignent en plusieurs points cette commune.  
Vigne à moellin à Montemerle-Ormeau-Sully.  
Origines: a Cap. S<sup>t</sup> Victoris, (P. 1382); a S<sup>t</sup> Victor  
(P. 1356 et 1626); a la cure de S<sup>t</sup> Victor (P. 111-113);  
(S<sup>t</sup> Victor, l'Evêque coll.) (P. 1480) etc.

Depuis la Révolution l'église de S<sup>t</sup> Victor avait  
été annexée de Montagnier; elle a été érigée  
en succursale par ordonnance du Grand 1844.  
Titulaire et Patron, S<sup>t</sup> Victor martyr, 31  
juillet. Statist. de l'Evêché. Sa fête de dévotion  
ou pèlerinage a lieu le 12 août fête de S<sup>t</sup> Claire  
que l'on invoque pour la guérison du mal des yeux.  
Cette église a du mérite archéologique. Sa  
nef est du XII<sup>e</sup> s., romane et a conservé des croix  
de son ancienne consécration. Le sanctuaire  
et le clocher ont été bâtis au XVIII<sup>e</sup> s. Le dernier  
est placé entre le sanctuaire et la nef est carré,  
sa dimensions intérieures de l'église sont de  
18<sup>m</sup> sur 4<sup>m</sup> - Tribune. - Sacristie du côté  
de l'Evangile, un peu humide. Tableau de S<sup>t</sup> Claire.  
Cloche de 200 livres, fondue en ce siècle.  
Statues de la S<sup>t</sup> Vierge et de S<sup>t</sup> Joseph.  
Tableau de S<sup>t</sup> Claire.  
Cimetière autour de l'église.  
Pas de presbytère. - L'ancien presbytère fut  
vendu nationalement à la Révolution (Arch.  
de la Dord. Q. 26 N<sup>o</sup> 119) S<sup>t</sup> Victor, 27 prairial  
an IV. Vente à François Darraud de la com-  
mune de Sisle le presbytère 1440<sup>fr</sup>.  
(Arch. de la Dord. Q. 550) Vente du 27 prai-  
rial an IV. bâtiment, jardin etc. comp. presant  
le presbytère de S<sup>t</sup> Victor, adjudic. Guillaume  
Montillon pour 1.080<sup>fr</sup> (Q. 550 N<sup>o</sup> 118.) -  
Cimetière de 66.  
Ecole 27 garçons, 15 filles. - 1 mendiant,  
2 enfants assistés. Rente de 74<sup>fr</sup> pour les  
malheureux, distribués par le Bureau de  
Bienfaisance.  
Bienfaiteur, d'Andrie seigneur de Ribérac.

Curés de St Victor.  
Denis Boulhérre. 1599. Berthou. 1681. 1726. Paradol. 1776. 87.  
Allabé. 1669. 71. Gauthier. 1726. 50. Beaulieu. 1787. 89  
Clerquet. 1669. 71. P. Dubesset. 1807. 6. Bouillier. 1804. 80  
Berthou. 1671. 81. Besset vers 1780. Sachaux? 1804. 35.  
- (Archiv. de la Dord. B. 581.) 1767. M. Pierre Dubes-  
set, curé de la paroisse de St Victor, est admis  
à prouver qu'il a toujours perçu la dime du  
ble d'Espagne dans la paroisse à raison de  
vingt-unième; M. Dauphin Révotte sieur de  
Grandchamp, avocat en la cour, et Elie Allabé,  
syndic général de la paroisse, sont autorisés  
à fournir la preuve contraire.

(Archiv. de la Dord. série S. 836) Extrait des  
registres de la municipalité de St Victor.

(Avec du document on lit.)  
« Dénonciation faite par l'agent nat. de la  
commune au sujet du fanatisme.

Le vingt-deux floréal l'an second de la Ré-  
publique française une et indivisible nous  
Jean Montillaud maire de la commune de  
St Victor, et Guillaume Maxière agent na-  
tional de lad. commune ayant entendu

qu'on sonnoit la cloche de lad. commune  
d'une manière à faire entendre qu'on vou-  
loit faire revivre l'ancien régime, ce qui  
nous a déterminé à nous transporter de  
suite à la ci-devant église dans laquelle  
nous avons trouvé les femmes de Monde et  
de Jeanbois qui disoient leur chapellet aux-  
quelles nous avons demandé qui avoit ainsi  
sonné la cloche elle nous ont dit ne sca-  
voir qui cela est au même instant il  
seroit entré quelques personnes dans lad. égli-  
se auxquelles nous avons fait la même de-  
mande, alors Guillaume Maxière fils de Jean  
et secrétaire à lad. municipalité et qui  
étoit de la troupe entré en dernier lieu, nous  
aurret dit que c'étoit luy qui avoit ainsi  
sonné pour faire assembler le peuple afin  
de leur faire la prière et leur chanter vè-  
pres, sur quoi nous avons observé aud. Ma-  
xière qu'il étoit dans l'erreur dès que les  
assemblées étoient défendues à l'exception  
de celles des décades. Alors il nous auroit  
dit qu'il n'y avoit point de loi qui défendit  
de faire la prière publiques les jours de  
dimanches qu'en conséquence il vouloit la  
faire et chanter vèpres, que personne ne  
luy empêcheroit, que le culte étoit libre  
mais luy ayant dit que vû qu'il y a une  
loi qui porte qu'il n'y aura pas de reli-  
gion dominante en France, en conséquen-  
ce nous luy avons défendu de faire icy  
de prière ny y chanter de vèpres malgré  
cela led. Maxière a fait la prière et ensuite  
à luy du fils de la ville du Bartricaud com-  
mune de Brassac, Arnaud Decoudeix Elie  
Bouferie, Toni Rouchaud, petit fils de  
Cordonnier, Elie Minard, Pierre Duranthon  
Cadet plus jeune, Jean Duranthon dit Du-  
quart, Jean Dumonteil dit Martinique, et  
led. Guillaume Maxière a dit publiquement  
que le public n'auroit qu'à venir icy les  
jours de dimanche qu'il y feroit il n'y auroit  
pas contre ordre, les prières et qu'il leur chan-  
teroit vèpre ce qui a paru les flater, dont  
et du tout avons dressé le présent verbal  
et avons signé Montillaud m<sup>re</sup>, Maxière  
agent national.

le 29 vingt neuf du mois de frimaire  
l'an troisième de la république française  
une et indivisible environ l'heure de sept  
heures du soir nous Raimonet Rouchaud  
officier municipal, accompagné de Pierre Al-  
labet proposé pour remplir aussi les fon-  
ctions d'officier municipal sur la requisition  
de l'agent national nous sommes  
transportés en la présence de la cidevant  
Eglise de la commune pour scavoir qui

sonnoit la cloche, y étant arrivés nous avons  
trouvé la porte fermée par derrière, et d'a-  
pres que nous avons eut cette ont nous a  
fait l'ouverture, étant entrés dans lad. Eglise  
y avons rencontré autant que nous avions  
peu nous en apercevoir, la fille aînée de  
Jean Faure d. Mondel la fille aînée d'Arnaud  
Sacour, la fille de Séonard Dupuy et environ  
six à sept enfans, de l'un et de l'autre sexe,  
lesquels susnommés celui qui sonnoit au mo-  
ment de notre arrivées, se sont obstinés de  
sonner lad. cloche, et dans ce même instant  
nous voulant mieux nous assurer de la con-  
naissances des individus pour leur demander  
pourquoy et comment ils étoient venus y son-  
ner la cloche, d'après surtout les defenses  
verbales publiquement réitérées par la mu-  
nicipalité au même instant led. Antoine  
Dupuy notable, se seroit présenté d'un air col-  
laire disant qu'il étoit venu parce que ont  
l'avoit appelé en sad. qualité de notable  
pour assister au présent verbal et qu'il récla-  
me sa femme qui étoit du nombre des son-  
neuse. En conséquence et de force il la fait ou-  
vrir lad. porte de l'eglise, et lad. femme ainsi  
que les autres susnommés en son sortie, et  
en ce faisant quelqu'une d'elle nous auroit  
été sur notre falet, et étant sur le sinitiere  
audevant de la porte de l'eglise, ces femmes  
sans doute parce que led. sieur Dupuy les  
a priées dans leurs idées on disent qu'il n'é-  
toit point defendu de recueillir Noël qui  
Douchap. St Mard et ailleurs, en faisoient  
de même se sont permis d'un air collaire  
de dire quelque sonneraient Noël en depey de  
tous, et que nous n'avions qu'à entreprendre  
de le leur empêcher, et en disant ces mots  
la femme Petatengas s'est armée d'une pierre  
de laquelle elle faisoit signe de jeter au pre-  
mier venu, Dupuy notable toujours présent a  
dit qu'il ne vouloit point se mettre à maine  
d'empêcher de sonner de crinte de se faire  
donner des coups de triques, comme fait l'a-  
gent national de Douchap, et alors les son-  
neuse, et led. Dupuy se sont retirés en mur-  
murant, et en disant que si un autrefois quel-  
qu'un venoit pour les empêcher de sonner il  
seroit trene par l'eglise, dont et du tout avons  
fait et dressé le présent verbal, en la présence  
de ce regardant l'agent national pour être  
renvoyé à sa diligence incessamment aux  
autorité supérieures pour y être statué ain-  
si qu'il appartiendra, ainsi signé  
Rouchaud officier municipal, Malet et  
Maxière agent national  
Collationné par nous soussignés  
Montillat me. »